

CONDUITES SUICIDAIRES

Quatre engagements de l'ARS pour améliorer la situation régionale

A l'occasion de la journée nationale pour la prévention du suicide, Santé Publique France publie une nouvelle étude dédiée aux conduites suicidaires en Hauts-de-France. Point sur les principaux enseignements de cette étude et sur les mesures mises en œuvre par l'Agence régionale de santé pour prévenir ces comportements.

Une situation régionale parmi les plus défavorables de France métropolitaine

- 1 habitant sur 10 déclare avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie, contre 7% au niveau national. 1 sur 20 déclare avoir eu des pensées suicidaires dans les 12 mois précédents.
- Les HDF sont la première région en termes d'hospitalisations pour tentatives de suicides.
- Les HDF se situent parmi les 4 régions où l'on meurt le plus par suicide, avec une mortalité suicidaire supérieure de 30 % à la moyenne nationale. En 2015, les HDF étaient au 3^{ème} rang régional et au 2^{ème} rang en termes de surmortalité suicidaire chez les hommes.

Une situation régionale qui tend toutefois à s'améliorer depuis dix ans, grâce notamment aux politiques de prévention déployées

- Les pensées suicidaires ont diminué entre 2005 et 2010. Elles sont stables depuis, alors que l'on constate leur augmentation significative au niveau national.
- Bien que toujours élevé, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide est en diminution et suit la tendance nationale.
- Le taux de mortalité par suicide a diminué de 20% entre 2000 et 2015.

Des facteurs associés aux conduites suicidaires bien identifiés. Parmi ceux-ci :

- Les antécédents de tentatives de suicide et les troubles psychiques, en particulier les troubles dépressifs, bipolaires et la dépendance à l'alcool. Ces éléments de connaissance confortent l'importance d'investir sur le suivi et la prise en charge des personnes ayant des antécédents de tentative de suicide ou présentant des troubles psychiques ;
- Les événements de vie négatifs, en particulier les situations de maltraitance dans l'enfance, les abus sexuels, les violences physiques et psychologiques, également associées aux troubles psychiques ;
- Les conditions socio-économiques (niveau de revenu, d'éducation, chômage, pauvreté ...).

VIGILANS, une initiative de l'ARS et du CHU de Lille pour éviter la récurrence suicidaire

Les facteurs associés aux conduites suicidaires sont multiples. Depuis plusieurs années, l'ARS agit dans son champ de compétence pour prévenir ces comportements, au moyen d'actions diversifiées et complémentaires. Le Projet régional de santé 2018-2027 renforce cet engagement :

- **Maintenir le contact avec les suicidants dès leur sortie de l'hôpital : Vigilans.** Numéro vert dédié, information du médecin traitant, rappel téléphonique régulier des suicidants, etc. Plus de 12.000 personnes ont déjà bénéficié du dispositif Vigilans dans le Nord et le Pas-de-Calais. Il est en cours d'extension sur l'ensemble des HDF. Cette innovation de l'ARS et du CHU de Lille a fortement contribué à une diminution globale des conduites suicidaires et des récidives. Ces indicateurs très favorables ont conduit la Ministre de la Santé à annoncer le déploiement de Vigilans à l'échelle nationale d'ici fin 2020.
- **Aider les jeunes à faire face à l'adversité** : il s'agit d'accompagner le développement de leurs compétences « psycho-sociales », qui permettent à une personne de répondre aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne (savoir résoudre les problèmes, gérer son stress, etc.)
- **Mieux former les professionnels de santé** : un plan de formation est déployé en région. Il est composé de 3 modules : le repérage et l'orientation, l'évaluation du risque suicidaire, la gestion des crises, pour laquelle une première session s'est déroulée en janvier 2019.
- **Prévenir la contagion suicidaire**, notamment en intervenant de façon préventive lorsqu'un suicide a eu lieu au sein d'une collectivité

EN SAVOIR PLUS SUR VIGILANS

Vigilans est un projet innovant de prévention de la récurrence suicidaire. Il a lancé en 2015 à titre « pilote » sur le Nord et le Pas de Calais, sous l'impulsion de l'Agence Régionale de la Santé et du CHU de Lille, en étroite collaboration avec le SAMU-Centre 15.

Basé sur le principe de la veille et du maintien du contact, Vigilans s'adresse à l'ensemble de la population : tout suicidant sortant du système hospitalier se voit remettre une lettre d'information et une carte ressource, comportant un numéro d'appel gratuit. En retour, le centre partenaire prévient le secrétariat Vigilans qui se charge alors d'envoyer un courrier aux partenaires de soin préalablement identifiés, partenaires qui disposent d'une ligne et d'une adresse mail dédiées pour interpeler le dispositif.

Les sujets non primo suicidants sont appelés au téléphone entre le 10ème jour et le 21ème jour après leur sortie par l'équipe de recontact. Selon les cas, la régulation médicale est interpellée ou une intervention de crise est réalisée. Si le sujet va bien et/ou adhère à son compromis de sortie, il n'y a pas d'intervention complémentaire avant la clôture de la veille à 6 mois. A contrario, si le sujet ou son entourage sont injoignables, 4 cartes postales sont envoyées dans les 5 mois. Pour tous les suicidants bénéficiant du dispositif, un recontact téléphonique à la fin du 6^{ème} mois est programmé dans l'optique d'un bilan clinique avec proposition de clôture de la veille. Dans tous les cas, un courrier de liaison est adressé à ses correspondants sanitaires.

L'équipe de recontact est constituée à parts égales de psychologues et d'infirmier(e)s accueillis sur la plateforme du Samu-Centre 15. Pensé, conçu et organisé initialement comme un « simple » dispositif de veille, de maintien du contact, Vigilans s'est rapidement enrichi d'une dimension de gestion et de suivi étroit de la crise suicidaire s'efforçant de solliciter au minimum les structures d'urgence.

A ce jour, plus de 12.000 sujets ont bénéficié du dispositif et les évaluations réalisées en 2017 par le Centre d'Investigation Clinique et la Fédération de Recherche en Santé Mentale ont retrouvé une **diminution globale des conduites suicidaires d'environ 12 % sur l'ensemble du territoire ainsi qu'une diminution des récidives et une excellente acceptabilité de l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires.**

<http://dispositifvigilans.org>

Contact presse : Sarah Izza - 03 62 72 86 27

Courriel : sarah.izza@ars.sante.fr